

# Lycéen·ne·s et apprenti·e·s au cinéma

## Académie de Poitiers

### Mode d'emploi

Année scolaire 2020-2021

Lycéen·ne·s et apprenti·e·s au cinéma est un dispositif de sensibilisation et d'éducation au cinéma. Il s'adresse aux élèves des lycées d'enseignement général, technologique, professionnel, agricole, des EREA et des centres de formation des apprentis.

Les élèves y découvrent un film par trimestre, lors de projections spéciales dans les salles de cinéma. Grâce au travail pédagogique d'accompagnement conduit par les enseignant·e·s, les élèves se constituent les bases d'une culture cinématographique.

Le dispositif est aussi une ouverture sur l'histoire du cinéma, ses métiers, ses techniques. Il développe l'esprit critique du spectateur, et participe à la construction du Parcours d'éducation artistique et culturel de l'élève.

Lycéen·ne·s et apprenti·e·s au cinéma s'appuie sur l'engagement des établissements et enseignant·e·s volontaires et des salles de cinéma partenaires.

### Objectifs

Pour les élèves, les objectifs sont les suivants :

- Éveiller leur curiosité en découvrant des œuvres de qualité, en salle de cinéma ;
- Acquérir, enrichir et diversifier leur culture cinématographique ;
- Développer leur sens critique et esthétique face à l'image.

### Engagements

Lycéen·ne·s et apprenti·e·s au cinéma s'inscrit dans un projet pédagogique à l'échelon d'une classe, d'un niveau de classes ou d'un établissement. Le dispositif est inscrit dans le volet culturel du projet d'établissement.

Les projections donnent lieu à une exploitation dont la forme et l'importance sont laissées à l'appréciation des enseignant·e·s volontaires, toutes disciplines confondues.

Trois outils sont proposés aux enseignants :

- Des journées de visionnement trimestrielles pour découvrir les films en salle et rencontrer des professionnels du cinéma ;
- Des documents pédagogiques (livret enseignant·e et fiche élève) ;
- Des stages de formation, dispensés dans 13 bassins géographiques, pour apprendre les bases théoriques et pratiques de la pédagogie du cinéma, de l'analyse de film, orienter et guider l'approche des films dans les classes.

**Les établissements participants s'engagent** sur les points suivants :

- Les élèves assistent à 3 projections au cours de l'année, organisées sur le temps scolaire, dans une salle de cinéma partenaire. Le tarif des séances est de 2,50€ par élève. Le prix des places et du transport des élèves est à la charge de l'établissement.
- Les enseignant-e-s impliqué-e-s participent aux visionnements en salle et aux journées de formation sur les films programmés. Ces films font l'objet d'un travail en classe, en amont et en aval des projections.
- Un-e enseignant-e relais, désigné-e dans chaque établissement, diffuse l'information auprès de ses collègues, transmet les documents et prend contact avec la salle de cinéma partenaire pour inscrire les classes aux projections.

## Qui fait quoi ?

La **coordination académique** met en œuvre le dispositif sur l'académie : suivi des inscriptions, organisation des visionnements et stages, programmation, mise en œuvre d'ateliers ;

Le ou la **chef-fe d'établissement** s'engage à accompagner activement l'opération en respectant ses modalités, en facilitant la participation des enseignant-e-s aux journées de formation ;

Les **enseignant-e-s impliqué-e-s** accompagnent une ou plusieurs classes dans le dispositif, préparent la sortie au cinéma, veillent à son bon déroulement et poursuivent un travail autour des films en classe ;

Les **salles de cinéma** proposent les films et garantissent le bon accueil des classes pour les projections ;

Les **enseignant-e-s relais** sont le maillon essentiel entre la coordination académique, les salles de cinéma partenaires et les enseignant-e-s impliqué-e-s. Leur rôle est :

- de centraliser et d'enregistrer les inscriptions,
- de communiquer les dates de visionnements et formations aux équipes pédagogiques,
- d'être l'interlocuteur de la salle de cinéma pour l'inscription des classes aux projections,
- de fournir les informations utiles à la coordination académique pour les statistiques.

## Contacts principaux

<b>RECTORAT DE POITIERS</b> Coordination pédagogique, Inscription des établissements, Organisation des journées de visionnements, Organisation des stages de formation, Publication des documents pédagogiques.	<b>Délégation académique à l'action culturelle</b> <b>Emmanuel Devillers</b> <a href="mailto:daac-cinema@ac-poitiers.fr">daac-cinema@ac-poitiers.fr</a> <b>Virginie Proux</b> - T. 05 16 52 65 53 <a href="mailto:secretariat.daac@ac-poitiers.fr">secretariat.daac@ac-poitiers.fr</a>
Inscription administrative des enseignants aux stages de formation.	<b>Christelle Braconnier</b> - T. 05 16 52 64 90 <a href="mailto:christelle.braconnier@ac-poitiers.fr">christelle.braconnier@ac-poitiers.fr</a>
<b>TAP - Théâtre Auditorium de Poitiers</b> Coordination des salles de cinéma, Mise en œuvre du programme régional.	<b>Julien Proust</b> - T. 05 49 39 40 00 <a href="mailto:julien.proust@tap-poitiers.com">julien.proust@tap-poitiers.com</a>

## Les films en 2020-2021

Pour l'Académie de Poitiers, les 3 films au programme pour l'année scolaire 2020-2021 sont :

- **Petit Paysan** d'Hubert Charuel - 1h30 - France (précédé du court métrage *Copier-cloner*)
- **The Big Lebowski** de Joël et Ethan Coen - 1h59 - États-Unis
- **La Jeune Fille sans mains** de Sébastien Laudenbach - 1h13 – France

## Calendrier 2020-2021

1 <sup>er</sup> > 25 septembre :	Inscription rapide des classes, avec les informations essentielles
Mercredi 7 octobre :	Visionnement <b>Petit Paysan</b> au TAP Castille (Poitiers)
8 octobre > 6 novembre :	Stages enseignant·e·s <b>Petit Paysan</b> dans les 13 établissements-bassins de formation
2 novembre > 11 décembre :	Projections <b>Petit Paysan</b> dans les cinémas partenaires
10 décembre > 15 janvier :	Inscription détaillée des classes, avec infos complémentaires
Mercredi 16 décembre :	Visionnement <b>The Big Lebowski</b> au Méliès (Melle)
4 > 22 janvier :	Stages enseignant·e·s <b>The Big Lebowski</b> dans les 13 établissements-bassins de formation
18 janvier > 5 mars :	Projections <b>The Big Lebowski</b> dans les cinémas partenaires
25 janvier > 26 février :	Vote des enseignants pour la programmation 2021-2022
Mercredi 3 ou 10 mars :	Visionnement <b>La Jeune Fille sans mains</b> au Gallia (Saintes)
4 > 26 mars :	Stages enseignant·e·s <b>La Jeune Fille sans mains</b> dans les 13 établissements-bassins de formation
22 mars > 7 mai :	Projections <b>La Jeune Fille sans mains</b> dans les cinémas partenaires

## Programme régional : la représentation de la figure féminine au cinéma

En complément des 3 films de l'année, la coordination académique propose un programme d'ateliers sur la représentation de la figure féminine au cinéma.

Ce programme a pour objectif de faire s'interroger les élèves sur cette thématique puis de produire des créations audiovisuelles variées. Il s'articule autour d'une conférence-formation, d'interventions de professionnel·le·s dans la classe et en visio-conférence et d'un suivi par les enseignant·e·s impliqué·e·s.

Cf. document détaillé « *Laac 20-21 – programme régional figure féminine* »

